



## **Déclaration Liminaire du CTL n° 8/2021**

Monsieur le Président,

Nous sommes convoqués ce jour pour la présentation de la nouvelle vague du NRP.

Notre position reste inchangée par rapport aux CTL précédents. Les effets dévastateurs des premières vagues sont encore présents dans tous les services et voilà, ce jour, une nouvelle vague en route.

À l'aulne de votre départ, l'heure est désormais au bilan.

Nous garderons de vous le souvenir du fossoyeur du réseau Haut Saônois.

À votre arrivée, le réseau comportait 25 structures. À votre départ, il n'en aura plus que 10.

Dans une entreprise privée, vous auriez sans doute bénéficié d'une prime importante de restructuration !

Les réformes ont généré la perte d'un grand nombre de nos missions qui ont quitté la sphère administrative d'État (paiements chez les buralistes, Maisons France Services...).

Pour s'aligner sur la sphère privée, notre administration peut désormais bénéficier de la loi de Transformation de la Fonction Publique d'août 2019. Ainsi, le recrutement de contractuels s'avère désormais possible.

En Haute Saône, en 2022, nous compterons 8 emplois contractuels.

### **Reste à savoir si le poste de DDFIP fera l'objet d'un appel d'offre ... ?**

La DGFIP veut se projeter vers une précarisation de ses agents et de leurs missions. Nous ne revendiquons pas des pansements face au manque d'effectifs mais bien des emplois statutaires assurant l'avenir de la DGFIP.

Les titulaires se trouvent mis sous pression, ils sont moins à même de demander des améliorations de leurs conditions de travail actuelles.

Les réformes doivent aller vite sans tenir compte des impératifs techniques, des problèmes engendrés et des suites de la crise sanitaire. Jamais notre Direction n'a pris le temps d'analyser les conséquences de sa politique en terme d'emplois et d'organisation du réseau.

Les agents ressentent une pression de plus en plus forte dans leurs tâches quotidiennes.

L'ensemble des personnels, tous grades confondus, est préoccupé par son avenir professionnel face à toutes ces restructurations et réorganisations.

### **L'abnégation et la rigueur qui caractérisent notre administration risquent de laisser place au désespoir et à la désorganisation.**

Le formalisme des documents présentés ce jour suit une logique nationale. Cela reste insuffisant au niveau du contenu. Pour exemple, les antennes pérennes ne font pas l'objet d'une description pertinente.

Malgré la bonne volonté des CDL, nous ne sommes pas convaincus que cette fonction pourra apporter une expertise de proximité durable à nos partenaires des collectivités locales. Les CDL ont besoin d'appuis techniques solides qui ont tendance à disparaître avec la mise en place du NRP.

Plus généralement, les sachants deviennent des apprenants et vice versa ce qui génère stress et vives inquiétudes au sein de nos services.

Mais à vos yeux, cela reste un détail.

Notre opposition reste intacte face aux réformes du NRP. Nous restons convaincus que ces changements ne seront un progrès ni pour les usagers, ni pour les élus, ni pour les agents.

Les élus :

*Julie BOILEAU, Marie Catherine LEGRAND , Pascal PETITJEAN*

Expert :

*Pascal BAULLARD*